25ème SESSION DU COMITE CONSULTATIF DU CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME, GENEVE, 17 FEVRIER 2021

DECLARATION DU GROUPE AFRICAIN SUR « EFFETS PREJUDICIABLES DU TERRORISME SUR LA JOUISSANCE DES DROITS DE L’HOMME »

Monsieur/ Madame le/la Présidente,

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe Africain.

Le terrorisme constitue un défi majeur pour la communauté internationale. En effet, la plupart des États dans le monde sont gravement menacés par le terrorisme, qui a foulé aux pieds les droits fondamentaux des personnes, notamment leur droit à la vie, à la santé et au développement.

C'est la raison pour laquelle le Groupe africain considère que le terrorisme doit être perçu par la communauté internationale comme l'ennemi commun. Car il engendre de graves effets négatifs sur la paix et la stabilité, le développement et toutes sortes de droits de l'homme.

Les États sont et doivent demeurer les premiers responsables de la lutte contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme doit être menée en se conformant aux objectifs et principes de la Charte des Nations unies, tout en respectant le rôle central de coordination des Nations unies et en adhérant à des normes unifiées. La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays concernés doivent demeurer pleinement respectées.

La lutte contre le terrorisme nécessite une stratégie globale qui s'attaque à la fois aux symptômes et aux causes profondes pour en éliminer le terreau. Il est également important de soutenir et de respecter les efforts nationaux déployés par les États pour lutter contre le terrorisme.

Face à la menace du terrorisme, nous devons faire preuve d'unité et de solidarité et défendre le multilatéralisme. La communauté internationale devrait fournir une assistance technique et un renforcement des capacités aux États victimes, en particulier aux pays en développement, en tenant compte des spécificités culturelles et historiques. Il n'y a pas de différence entre les soi-disant bons et mauvais terroristes. Le terrorisme ne devrait pas être liés à un pays, une ethnie ou une religion en particulier. De même ne devrait-il pas avoir de politisation et de doubles standards en la matière.

Sur la base de ces principes, les pays africains travaillent au retour de la paix et de l'harmonie dans leurs régions qui sont victimes de violations de tous les types de droits de l'homme orchestrées par des hordes terroristes de différentes natures et origines (Boko Haram, Al shabab, Aqmi, Ansar dine, etc.).

Le Groupe Africain salue la précieuse collaboration dont bénéficie ses Etats membres dans ce contexte de la part de tous ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont singulièrement le système onusien.

Enfin, le Groupe africain apprécie les efforts déployés par le Comité consultatif jusqu'à présent et sa volonté de remplir son mandat relatif à l'élaboration du rapport sur *« l'impact négatif du terrorisme sur la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* comme demandé par la résolution 34/8 du Conseil des droits de l'homme en mars 2017. Le Groupe africain encourage toutefois le Comité consultatif à finaliser et à présenter dès que possible ce rapport tant attendu, qui enrichira certainement les discussions au sein du Conseil.

Je vous remercie de votre aimable attention./-

**25th SESSION OF THE ADVISORY COMMITTEE OF THE HUMAN RIGHTS COUNCIL, GENEVA, 17 FEBRUARY 2021**

**DECLARATION OF THE AFRICAN GROUP ON "NEGATIVE EFFECTS OF TERRORISM "**

Mr/Madam President,

I have the honour to deliver this statement on behalf of the African Group.

Terrorism is a major challenge for the international community. Indeed, most States in the world are seriously threatened by terrorism, which has trampled on people's fundamental rights, including their right to life, health and development.

For this reason, the African Group considers that terrorism must be perceived by the international community as the common enemy. For it had serious negative effects on peace and stability, development and all kinds of human rights.

States are and must remain primarily responsible for the fight against terrorism. The fight against terrorism must be conducted in accordance with the purposes and principles of the UN Charter, while respecting the central coordinating role of the United Nations and adhering to unified standards. The sovereignty, independence and territorial integrity of the countries concerned must remain fully respected.

The fight against terrorism requires a comprehensive strategy that addresses both the symptoms and root causes in order to eliminate the breeding ground for terrorism. It is also important to support and respect the national efforts of States to combat terrorism.

In the face of the threat of terrorism, we must show unity and solidarity and defend multilateralism. The international community should provide technical assistance and capacity-building to victim States, in particular developing countries, taking into account cultural and historical specificities. There is no difference between so-called good and bad terrorists. Terrorism should not be linked to a particular country, ethnicity or religion. Nor should there be politicisation and double standards in this area.

On the basis of these principles, African countries are working towards the return of peace and harmony to their regions which are victims of violations of all types of human rights orchestrated by terrorist hordes of different natures and origins (Boko Haram, Al shabab, Aqmi, Ansar dine, etc.).

The African Group commends the valuable collaboration enjoyed by its Member States in this context from all its bilateral and multilateral partners, particularly the UN system.

Finally, the African Group appreciates the efforts exerted by the Advisory Committee so far and its willingness to fulfill its mandate pertaining to the preparation of report on *"the negative impact of terrorism on the enjoyment of human rights and fundamental freedoms"* as requested by the Human Rights Council resolution 34/8 in March 2017. The African Group however encourages the Advisory Committee to finalize and present as soon as possible this long-awaited report, which will definitely enrich the discussions in the Council.

Thank you for your kind attention./-